

10

En cas que contre toute attente quelque vaisseau, un ou plusieurs, de quelle nation qu'ils peuvent être, pourroit vous arrêter, insulter ou molester, sous quelque pretexte que ce puisse être, ou qu'il venoit vous attaquer comme ennemy, vous vous deffendrez en brave officier et repousserez la violence par violence, et vous réglerez en tout suivant la Commission royale dont vous êtes pourvû, et nous vous recommandons du mieux de vous comporter vous-meme, aussi bien dans ces occasions que dans toutes autres, de la sorte que personne n'aye raison de se plaindre de vous.

11

En cas que vous pourriez rencontrer de vaisseaux qui voudroient vous examiner et regarder vôtre commission et autres papiers, il faut que vous leur montriez, mais seulement les copies, gardant toujours les originaux à bord, et ne les laissant jamais sortir de vos mains ; en même tems vous ne laisserez pas aller beaucoup de vos gens dans les chaloupes à bord d'autres vaisseaux, afin que vôtre équipage ne soit point affaibli, mais au contraire d'y envoyer toujours ceux dont vous pouvez avoir le moins de service, afin que vous soyez toujours dans un bon état de défense.

12

S'il arrivoit que quelqu'un de votre equipage venoit à mourir, vous ferez faire d'abord un inventaire exacte de tous les effects du deffunt, et en cas que vous trouvez quelques especes, les Super Cargues et vous l'employeront pour le profit des heritiers, en rendant un compte exact à votre retour ; pour ce qui est des hardes et autres necessaires du deffunt, vous pouvez les vendre au pied du mât au plus offrant, pour être décourté des gages, etc., de celuy qui les achette à votre retour.